



Nuit gravement à la moralité

Rubrique : actualités - Date : mardi 30 mai 2006

Nuit gravement à la moralité » c'est le titre du second article où le journal affirme que « la répression contre certaines drogues cache un volonté féroce de contrôle social » alors que « les produits les plus dangereux ne sont pourtant pas ceux qu'on croit ». D'après le journal, alors que le plan gouvernemental entend lutter contre toutes les addictions, « les consommateurs ne sont pas pour autant égaux » puisque ceux relevant de la loi de 1970 sont passibles de prison et soumis à l'obligation de soins voire à la clandestinité et que les autres sont « normaux » éventuellement « malades » « et le plus souvent bons vivants ». Evoquant le rapport Rogues sur la dangerosité des drogues, l'hebdo relève qu'on trouve le cannabis « loin derrière » les autres produits, sachant que les morts du tabac et de l'alcool sont les plus nombreux, mais que dans le rapport « Drogue, l'autre cancer » les sénateurs distinguent « le stupéfiant détestable qui contribue pour une large part à l'affaiblissement de la race » et « le bon verre de vin de notre France, réparateur puissant des forces physiques et morales ». Le magazine qui fait état des déclarations de plusieurs élus allant dans le même sens, et donnant le sentiment que « si la marge envahit (...) c'est la norme qui est menacée », affirme que face à ce désordre ils ne voient qu'une solution « la guerre à la drogue » avec aussi cette suggestion de Françoise Banget, UMP, que « si l'on veut aider un toxicomane, il faut (...) aller jusqu'à suspendre son traitement de substitution dans le cas où il continuerait d'utiliser d'autres drogues ». Politis qui considère « qu'en clair, être responsable pour un toxicomane signifie accomplir ses devoirs en abdiquant ses droits », interroge « Serait il un sous homme pour n'en point avoir ou un citoyen de seconde zone nécessitant un encadrement social ? Avec des tests comportementaux envisagés comme « pistes à creuser » par le Sénat ». Assurant que « la cible est donc claire. Et fait les frais d'un encadrement policier de plus en plus fort » avec une augmentation du nombre d'interpellations pour usage de cannabis, le journal rapporte les propos d'Anne Coppel pour qui « la pénalisation justifie un arbitraire sans limite, creusant un peu plus l'écart entre les classes sociales » mais aussi « les interrogations perturbantes » de la philosophe Giulia Sissa pour qui l'acte du consommateur de drogue « doit être compris, compris comme un acte mal calculé, mais si tentant (...) annuler les soucis, négocier avec l'incomplétude, la difficulté, la souffrance ».